



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

Peter Goetschi
Président central
Tél +41 58 827 34 07
Fax +41 58 827 50 26
peter.goetschi@tcs.ch

Touring Club Suisse, Case postale 820, 1214 Vernier GE

Office fédéral des transports
Division Financement

3003 Berne

Vernier/Genève, le 9 août 2013
OFA/ PGO

Révision totale de la loi sur le transport de marchandises : stratégie globale de promotion du transport ferroviaire de marchandises sur tout le territoire

Prise de position du TCS

Madame, Monsieur,

Le Touring Club Suisse (TCS), organisation de consommateurs active dans le domaine de la mobilité, vous remercie pour l'invitation à prendre position sur l'objet cité en titre et vous prie de trouver ci-après ses remarques détaillées.

Remarques générales

Le TCS est favorable à l'amélioration des conditions-cadres et des conditions de marché pour le transport ferroviaire de marchandises. Les temps de parcours trop longs, la faiblesse en matière de ponctualité et les conditions de production peu favorables sont les facteurs principaux qui nuisent à la compétitivité du transport ferroviaire de marchandises. Ainsi, le TCS estime que la Confédération doit concentrer son intervention sur l'optimisation et la rationalisation de l'offre du fret ferroviaire, de manière à accroître sa compétitivité. En outre, l'ancrage légal des prévisions d'attribution des sillons est nécessaire pour offrir une sécurité de planification suffisante aux entreprises.

Toutefois, **le TCS s'oppose fermement au subventionnement du transport ferroviaire de marchandises intérieur par le biais du financement spécial « circulation routière » (FSCR)**. Vu les moyens largement insuffisants pour réaliser les aménagements routiers nécessaires, la Confédération doit aller puiser ailleurs les fonds nécessaires à la couverture des besoins du transport marchandises ferroviaire sur tout le territoire. Le TCS demande de séparer les flux financiers entre les deux modes de transport. **Les besoins ferroviaires, y compris liés au transport ferroviaire de marchandises, devront à l'avenir être financés par le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF).**

Le TCS rappelle que **la promotion du transport marchandises ferroviaire intérieur, ainsi qu'en provenance et à destination de l'étranger (import et export), n'est pas inscrite dans la Constitution**. D'autre part, le trafic visé par le projet présenté bénéficie déjà largement des mesures en faveur du transfert du trafic marchandises transalpin, financé par le compte routier. Enfin, il convient de souligner que **la possibilité de transférer le trafic routier lourd sur le rail n'existe pratiquement pas au niveau national**. Au vu de ce qui précède, **le TCS s'oppose au financement des mesures visant à promouvoir le transport marchandises ferroviaire sur tout le territoire par le biais du FSCR**.

Réponses aux questions

Question 1 : Approuvez-vous les principes et les objectifs de la stratégie globale visant à encourager le transport ferroviaire de marchandises en Suisse sur tout le territoire ?

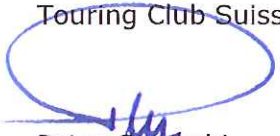
- Partiellement. Le TCS s'oppose fermement au financement des mesures visant à promouvoir le transport marchandises sur tout le territoire (non transalpin) par le biais du financement spécial « circulation routière ». Il rappelle qu'il n'y a aucun mandat constitutionnel justifiant de prélever cet argent dans la caisse routière.

Question 2 : Approuvez-vous les instruments proposés afin d'encourager le transport ferroviaire de marchandises sur tout le territoire ?

- Le TCS s'oppose par principe aux subventions à l'exploitation. Ces subventions donnent un faux signal aux entreprises, car elles encouragent à développer des activités qui ne sont pas rentables, ceci aux frais du contribuable. Les contributions d'investissement dans l'infrastructure doivent être limitées au strict minimum et justifiées par un rapport coût-utilité élevé.
- Les problèmes d'embouteillages et le délestage du trafic routier lourd sont cités dans le rapport explicatif pour justifier le projet. Le TCS signale qu'en 2011, la Confédération a prélevé quelques 54 millions de francs dans le FSCR pour des mesures en faveur du transport ferroviaire marchandises sur tout le territoire (non transalpin), alors que la même année, elle n'a dépensé que 48,4 millions de francs pour l'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales. Ces chiffres sont symptomatiques de l'inégalité de traitement inacceptable entre la route et le rail. Le TCS demande à la Confédération de couvrir les besoins du trafic marchandises sur tout le territoire avec les ressources ferroviaires, et d'utiliser les moyens ainsi libérés pour financer la réalisation des nombreux aménagements nécessaires pour résoudre les problèmes de capacités du réseau routier national.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Touring Club Suisse


Peter Goetschi
Président central